



## Réponses de Yannick Jadot :

### **• Mettre fin à la pandémie partout sur la planète**

Mettre fin à la pandémie mondiale passe par la mise en place d'une couverture vaccinale globale qui seule pourra nous permettre de lutter efficacement d'une part contre les ravages de cette pandémie sur l'ensemble de la planète et d'autre part contre l'apparition de nouveaux variants. Il s'agit d'une priorité absolue et je déplore que les promesses des pays développés n'aient pas été tenues. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait pour objectif de vacciner les populations à risques, soit 20% de la population totale des pays pauvres. Or, nous sommes loin du compte puisqu'un an après le début de la campagne de vaccination, seulement 11% de la population africaine était pleinement couverte, et le seuil demeurait inférieur à 10% pour 26 pays sur 54. La raison en est simple : 74% de tous les vaccins distribués en 2021 ont été destinés à des pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur. L'initiative Covax, sous l'égide du Gavi et de l'OMS, n'a clairement pas pu remplir pleinement son rôle, faute de solidarité des pays les plus riches, et a dû réduire ses objectifs.

Pour arriver à stopper cette pandémie, je propose :

- Que la France tienne ses promesses en matière de dons de doses de vaccins. Certes, la France est le premier donateur de vaccins au sein de l'Union européenne, mais elle doit elle aussi tenir ses promesses puisque seules 75 millions de doses ont été distribuées et il en manque encore 120 millions. Il convient donc de renforcer les financements, notamment en soldant nos promesses au dispositif ACT-A destiné à accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19.

- La levée temporaire des brevets sur les vaccins contre le Covid-19, qui reste la mesure la plus efficace. Nous soutiendrons la demande de pays comme l'Afrique du Sud et l'Inde de lever temporairement toutes les barrières de propriété intellectuelle autour des technologies contre le Covid-19 ou toute autre pandémie, tout en assurant un transfert de technologies afin de permettre à toutes les usines en capacité de production dans le monde de contribuer à cette lutte et de mettre un terme aux scandaleuses inégalités d'accès à ces produits essentiels. La santé de toutes et tous doit être considérée comme un bien public mondial. Plus largement, nous devons, a minima au niveau européen, entamer une réelle discussion concernant les possibilités et les conditions de levée temporaire d'autres brevets pour être prêts à agir rapidement dans l'éventualité du déclenchement d'autres crises majeures dans les années à venir.

- De donner au continent africain les moyens de production nécessaires, la levée des brevets ne suffisant pas, et alors qu'il ne produit aujourd'hui que 2% des capacités mondiales.



L'Union africaine a lancé un programme pour renforcer les capacités de production de produits de santé et encourager le transfert de technologies sanitaires et de savoir-faire vers le continent. Nous soutiendrons ce programme. Ensuite, il est essentiel de renforcer les services publics et communautaires de base. Nous l'avons vu avec le Covid-19 lorsque les vaccins, une fois arrivés dans les pays africains, faisaient face à des difficultés d'acheminement et d'inoculation, faute de personnels de santé.

Cette crise nous a montré les vertus de la collaboration et du partage. C'est dans ce sens que nous conduirons nos politiques de partenariats et de solidarité internationale. Pour ce faire, nous augmenterons la part de l'aide publique au développement (APD) pour la santé mondiale à hauteur de 0,1% du RNB et renforcerons son impact et son efficacité.

- D'augmenter la part de la Taxe sur les transactions financières (TTF) à destination de l'aide publique au développement à hauteur de 70%, en élargissant son assiette et en y intégrant les transactions intra-journalières. Cela permettra de financer l'objectif de 0,1% du RNB en matière de santé mondiale et nos promesses de contributions aux grands fonds multilatéraux. Il nous faudra aussi absolument trouver une issue à l'enlisement des négociations autour de la mise en place d'une TTF européenne.

- De renforcer la transparence sur toute la chaîne du médicament, en conditionnant les financements publics aux entreprises pharmaceutiques en fonction notamment d'informations sur les ventes, les prix pratiqués dans d'autres pays et le statut des brevets. Cela en cohérence avec la résolution adoptée en 2019 par l'OMS sur l'amélioration de la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires.

- Une réforme de l'OMS afin de la doter d'un système d'alerte efficace et de renforcer son rôle crucial dans la préparation et la réponse aux pandémies. Nous soutiendrons une gouvernance sanitaire qui réponde aux objectifs de santé globaux et non à l'intérêt de quelques-uns.

### **• Soutenir la relance des pays africains et créer des opportunités pour toutes et tous**

La crise du Covid a donné un coup d'arrêt à la dynamique de rattrapage des pays du Sud engagée depuis plusieurs décennies. Ils n'ont pas eu les mêmes possibilités que nous de recourir massivement aux déficits publics pour faire face à la crise et continuent de payer leur dette beaucoup plus chère. Nombre d'entre eux sont de nouveau entrés dans une spirale de surendettement. Cela d'autant plus que certains acteurs, et notamment la Chine, les avaient souvent poussés avant la pandémie à accroître leur endettement extérieur de façon excessive. La France doit prendre l'initiative, dans le cadre du G20 et du FMI, d'un plan d'ampleur d'annulation de la dette Covid des pays pauvres les plus endettés. Nous devons veiller en particulier à ce que la Chine prenne enfin toute sa part dans ce domaine.



La solidarité internationale fera partie de nos priorités pour lutter contre la pauvreté, les inégalités, la faim, le réchauffement climatique, la déforestation et l'extraction des ressources naturelles. Nous devons nous engager pour un accès de toutes et tous à la santé, à l'éducation, au travail décent, favoriser une agriculture locale, respectueuse de l'environnement et permettant de nourrir correctement les populations, et faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ces immenses défis à relever afin de respecter les objectifs du développement durable définis par les Nations-Unies impliquent de réformer notre aide au développement et de privilégier des partenariats solidaires avec les Etats, collectivités et populations concernés.

La relance dans les pays africains passe également par le maintien de la trajectoire de notre aide publique au développement qui devra atteindre les 0,7% en 2025. Il est essentiel pour cela de traduire concrètement cette augmentation dès la loi de finances 2023. Nous devons clarifier encore les cibles et les thématiques de l'APD afin de pouvoir agir efficacement en partenariat avec les pays africains. Ainsi nous réformerons l'Agence française de développement (AFD) et orienterons ses actions au profit des dons plutôt que des prêts, sur la base de critères sociaux, environnementaux et genrés dans la sélection et le suivi des projets, en consacrant une partie des financements vers les collectifs et associations bénéficiaires.

Par ailleurs, il est incontournable que les pays développés tiennent l'objectif des 100 milliards par an pour financer l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique des pays les plus pauvres. La France devra être moteur dans la réalisation de cet engagement.

### **• Agir d'égal à égal en tant que véritable partenaire du continent africain**

Nos propositions :

- Agir d'égal à égal avec les pays africains passe, nous le voyons très clairement aujourd'hui, par un accompagnement vers l'autonomie en matière d'accès aux services de base dont les infrastructures de santé et l'augmentation des capacités de production en propre d'un certain nombre de vaccins et de médicaments. Nous ne pouvons décemment pas parler de partenariat dans un cadre où des dépendances de ce type faussent les rapports et laissent le "partenaire" à la merci du bon vouloir des dons de ses créanciers.

Ainsi, un certain nombre de préalables sont nécessaires parmi lesquels l'appropriation des politiques et stratégies de développement par les pays partenaires, les collectivités et communautés locales, l'harmonisation des objectifs et procédures entre les différents donateurs, la gestion des ressources et l'amélioration des processus de décision, la responsabilité mutuelle entre donneurs et bénéficiaires.

L'aide publique au développement demeure trop centrée sur les institutions au détriment de l'aide directe aux populations, des acteurs locaux et de la jeunesse innovante, notamment en Afrique dans les zones où les autorités sont absentes ou corrompues. Cela encourage la "mal gouvernance" et la défiance des populations.

# FAIRE FACE AVEC YANNICK JADOT

C'est pourquoi les donateurs et porteurs de projets doivent être à l'écoute des populations, en particulier des femmes. Ce n'est pas aux bénéficiaires de s'adapter aux projets mais à ceux-ci d'accompagner les dynamiques locales et d'être capables d'évoluer en cours de route en fonction des effets qui n'avaient pas été prévus au départ par les indicateurs.

L'aide publique au développement devra également s'appuyer beaucoup plus sur la coopération décentralisée qui s'est développée entre collectivités locales du Nord et du Sud. Il s'agit en général de projets concrets, avec appuis techniques et transfert de compétences, décidés après discussions d'égal à égal entre les représentants des collectivités locales du Nord et du Sud et soumis à une obligation de résultat, vérifiée par les visites périodiques des partenaires.

Il est proposé que la France, comme d'autres Etats européens, fasse confiance aux collectivités locales et subventionne à hauteur de 50% leurs projets de coopération décentralisée ce qui aurait de surcroît un effet levier et augmenterait significativement leur action dans ce domaine.

Favoriser le développement économique de l'Afrique implique aussi de s'appuyer sur les diasporas qui peuvent être des passerelles avec les sociétés civiles. Leurs projets, concrets et modestes financièrement, n'entrent pas dans les appels à projets et sont rejetés d'emblée par les financeurs qui n'ont pas de temps à consacrer à des "micro-projets" pourtant souvent efficaces localement.

- La construction de ce partenariat renouvelé passera également par une lutte contre les flux financiers illicites, qui nécessite d'imposer une obligation de transparence aux grands groupes qui devraient publier un reporting public de leurs informations comptables clés pays par pays. Ceci permettra un contrôle accru des activités des entreprises et groupes français sur le continent africain. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le projet de TotalEnergies en Ouganda devrait allumer tous les voyants au rouge en ce qu'il suppose d'emprise et de destruction. Cette manière de "travailler" avec les pays africains ne peut plus être acceptable.

- Fonctionner en partenaire nécessite un changement de regard profond et une refonte de nos habitudes diplomatiques. Cela passe par une meilleure représentation des pays africains dans les institutions internationales et notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, car c'est sur le continent africain que se déroule la majeure partie des missions de maintien de la paix, mais au-delà par un changement de paradigme dans nos habitudes de penser cette relation.

- Il est difficile d'être des partenaires solides dans un système de créance unilatérale. La question de la dette des pays africains doit être mise sur la table de manière très sérieuse notamment au regard de la dette climatique des pays du Nord vis à vis des pays du Sud.

Yannick Jadot